

PREFECTURE DU VAL D'OISE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

**Service Urbanisme, Aménagement et Développement Durable
Pôle Etudes et Aménagement
Mission Immobilier Foncier**

AVIS D'ENQUÊTES PUBLIQUES

Commune de FOSSES

Par arrêté en date du 27 avril 2012, la directrice départementale des territoires a prescrit l'ouverture, au profit de l'Etablissement public d'aménagement Plaine de France des enquêtes conjointes d'utilité publique et parcellaire relatives à la réalisation de la ZAC de la gare.

Elles se dérouleront du **lundi 18 juin au vendredi 20 juillet 2012 inclus**.

Pendant ce délai, les personnes intéressées par ce projet pourront prendre connaissance du dossier à la mairie de FOSSES et consigner leurs observations sur les registres ouverts à cet effet, aux heures habituelles d'ouverture au public de ses bureaux.

Elles pourront également transmettre leurs observations par écrit au Commissaire-Enquêteur à la mairie de FOSSES qui les annexera aux registres d'enquêtes correspondants.

Monsieur Patrick PLEIGNET, lieutenant colonel de gendarmerie en retraite, est nommé commissaire-enquêteur pour conduire ces enquêtes.

Le Commissaire-Enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie, afin de recevoir les observations et déclarations des intéressés aux dates et heures précisées ci-après :

- . **le mardi 19 juin 2012** **de 9h00 à 11h45**
- . **le jeudi 28 juin 2012** **de 16h00 à 19h45**
- . **le samedi 7 juillet 2012** **de 10h00 à 11h45**
- . **le vendredi 20 juillet 2012** **de 13h30 à 17h15.**

Le Commissaire-Enquêteur dispose d'un délai de 30 jours à compter de la clôture des enquêtes pour rédiger son rapport et ses conclusions motivées.

Les conclusions émises par le Commissaire-Enquêteur seront communiquées à toute personne concernée qui en fera la demande à la directrice départementale des territoires et déposées en Sous-Préfecture de SARCELLES et en mairie de FOSSES.